

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 octobre 2013.



CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 octobre 2013

2013 DU 219 - DLH 209-1° - Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU et création de la ZAC « Paul Bourget » (13e).

Mme Anne HIDALGO, M. Christian SAUTTER et Mme Gisèle STIEVENARD, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2511-1 et suivants ;

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L. et R.122-1 et suivants et L. et R.123-1 et suivants ;

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.300-6, L.123-14, L.123-14-2, R.123-23-2, L.311-1, R.311-1 à R.311-5 ;

Vu la délibération 2011 DU 44 du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal en date du 17 mai 2011 approuvant les objectifs poursuivis par la restructuration du secteur Paul Bourget-Porte d'Italie et les modalités de la concertation ;

Vu la délibération 2012 DU 14 - DLH 193 du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal en date des 10 et 11 décembre 2012, approuvant le bilan de la concertation ; arrêtant le programme de l'opération ; approuvant le principe de lancement d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, le principe du déclassement d'une bande de 4,05 mètres de large à soustraire de la rue Paul Bourget, la résiliation partielle du bail emphytéotique consenti le 27 juillet 2006 à la SGIM portant location de divers ensembles immobiliers ayant pour objet d'en extraire les parcelles DA 26 ; donnant l'autorisation à la SGIM de déposer une demande de permis de construire sur la parcelle DA 26 et sur la bande de 4,05 mètres destinée à être déclassée ; approuvant la signature d'une convention de mise à disposition avec la SGIM ;

